

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration

Le 23 novembre 2022 – 13 h 00 à 16 h 00

Le 24 novembre 2022 – 9 h 00 à 12 h 00

Salle de conférence du bureau principal / WebEx

Présents : Mel Norton (président du conseil), Haley Flaro (vice-présidente du conseil), Bert Cyr, Donna McNeill, Gaëtan Guérette, Mike MacMullin, Lucien Sonier, Tina Soucy, James Stanley, Denny Vautour et Tim Petersen (président et chef de la direction).

Excusés : Aucun.

Membres du personnel présents : David Luther, Perry Cheeks, Laragh Dooley, Carolyn MacDonald, Monica Mallaley, Jeff Duplessie, Joyce Hawkins, Lisa Walker, Carol Veysey et Courtney St. Peter.

Invités : Conseil d'administration de la commission des accidents du travail de l'Île-du-Prince-Édouard, Conrad Ferguson (LifeWorks), Jeff Queen (LifeWorks) – pour la séance de formation du conseil seulement; et Kelli Simmonds (Tribunal d'appel des accidents au travail) – pour le point 18 seulement.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration des 23 et 24 novembre 2022 est adopté tel qu'il a été présenté.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

L'ordre du jour de la réunion du conseil des 23 et 24 novembre 2022 soit adopté tel qu'il a été présenté.

2. Moment de sécurité

Le conseil discuter de l'importance de surveiller les chutes de glace.

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Le président du conseil demande aux membres du conseil qui ont des conflits d'intérêts découlant de l'ordre du jour de la réunion, et le cas échéant, de déclarer ces conflits.

M. Guérette signale un conflit pour le point 16c – Nomination de membre du conseil et accepte de se récuser de ce point.

4. Adoption de procès-verbaux

a. Réunion des 28 et 29 septembre 2022

M. Vautour demande que son nom soit ajouté à la liste des personnes présentes du procès-verbal des 28 et 29 septembre 2022.

Le procès-verbal de la réunion des 28 et 29 septembre 2022 est approuvé tel qu'il a été modifié.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :
Le procès-verbal de la réunion du conseil des 28 et 29 septembre 2022 soit approuvé tel qu'il a été modifié.

5. Résolutions en bloc

a. En date du 27 avril 2022

Le conseil reçoit le plan de travail 2022 à titre de renseignement.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :
Le conseil reçoive le plan de travail 2022 à titre de renseignement.

b. Politique 37-110 – Salaire pour l'ensemble des activités économiques au Nouveau-Brunswick

Le conseil reçoit la Politique 37-110 – Salaire pour l'ensemble des activités économiques au Nouveau-Brunswick à titre de renseignement.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :
Le conseil reçoive la Politique 37-110 – Salaire pour l'ensemble des activités économiques au Nouveau-Brunswick à titre de renseignement.

6. Rapport du président du conseil

a. Plan de travail 2023 et calendrier des réunions 2023

Le président du conseil a donné un aperçu du plan de travail 2023 et du calendrier des réunions 2023.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :
Le plan de travail 2023 et le calendrier des réunions 2023 soient approuvés tels qu'ils ont été présentés.

7. Rapport trimestriel du troisième trimestre

Le président et chef de la direction a donné un aperçu du rapport trimestriel du troisième trimestre. Il présente les résultats sommaires du sondage sur l'engagement des employés et indique que des résultats plus détaillés seront fournis dans le rapport trimestriel du quatrième trimestre.

Le président et chef de la direction indique que la Conférence sur la santé et la sécurité aura lieu en personne pour la première fois depuis la pandémie, du 10 au 12 mai 2023, à Fredericton.

Le président et chef de la direction a déclaré que de nouvelles ressources pour les jeunes ont été affichées sur le site Web de Travail sécuritaire NB et que la Division de la prévention travaille à une stratégie plus large pour la santé et la sécurité des jeunes.

Le président et chef de la direction informe le conseil que les modifications législatives concernant la pêche commerciale ont fait l'objet d'une deuxième lecture et qu'elles devraient être examinées en comité sous peu; il y aura une troisième lecture, puis une sanction royale.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :
Le conseil reçoive le rapport trimestriel du troisième trimestre du président et chef de la direction à titre de renseignement.

8. Séance de formation sur les placements du conseil

Le principal agent financier a présenté la séance annuelle de formation sur les placements du conseil.

Il a déclaré qu'un accès continu à la formation pour le conseil; le Comité des finances et des placements; et le personnel est essentiel pour garantir l'uniformité des politiques. Les membres du conseil sont censés tenir à jour leurs connaissances en matière de placements afin de remplir leur obligation fiduciaire.

Jeff Queen et Conrad Ferguson de LifeWorks ont offert une formation sur les placements aux conseils d'administration de Travail sécuritaire NB et de la commission des accidents du travail de l'Île-du-Prince-Édouard.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :
Le conseil reçoive la séance de formation sur les placements du conseil à titre de renseignement.

9. Présidents de comité remplaçants

Le conseil a discuté de la question des présidents de comité remplaçants.

Le président et chef de la direction a déclaré que le fait que des membres remplaçants du conseil président une réunion de comité lorsque le président du comité est dans l'impossibilité d'y assister éviterait d'avoir à reporter les réunions et éliminerait le risque de ne pas pouvoir déplacer les réunions de comité.

Après une discussion, le conseil convient qu'un membre du comité, ou un remplaçant, peut présider cette réunion du comité tant que le comité maintient une représentation équitable des employeurs et des travailleurs. Le président du conseil ou la vice-présidente du conseil peut également présider la réunion au besoin.

Le président et chef de la direction a déclaré que ce processus sera intégré aux attributions du conseil d'administration, qui reviendra (par l'intermédiaire du Comité de gouvernance) en vue d'une approbation ultérieure par le conseil.

10. Politiques

a. Politique 25-003 – Soins à domicile et indépendance

La gestionnaire des Politiques et de la représentation aux audiences donne un aperçu de la Politique 25-003 (diffusion 6) – Soins à domicile et indépendance.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :
Le conseil approuve la version proposée de la Politique 25-003 (diffusion 6) – Soins à domicile et indépendance et révoque la diffusion 5.

b. Politique 25-004 – Services à domicile pour les soins aigus et post-chirurgicaux

La gestionnaire des Politiques et de la représentation aux audiences donne un aperçu de la Politique 25-004 (diffusion 1) – Services à domicile pour les soins aigus et post-chirurgicaux.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le conseil approuve la version proposée de la Politique 25-004 (diffusion 1) – Services à domicile pour les soins aigus et post-chirurgicaux.

c. Politique 46-500 – Examen de décisions par le Bureau d’examen de décisions

La gestionnaire des Politiques et de la représentation aux audiences donne un aperçu de la Politique 46-500 (diffusion 1) – Examen de décisions par le Bureau d’examen de décisions.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le conseil approuve la version proposée de la Politique 46-500 (diffusion 1) – Examen de décisions par le Bureau d’examen de décisions.

11. Plan de politiques, de la législation et des consultations 2023

La directrice générale de la Planification stratégique, des politiques et des risques a donné un aperçu du travail prévu proposé pour 2023 en ce qui concerne les examens législatifs, la consultation auprès des intervenants et les priorités en matière de politiques.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le conseil approuve le travail prévu proposé pour 2023 en ce qui concerne les examens législatifs, la consultation auprès des intervenants et les priorités en matière de politiques.

12. Mise à jour sur la modernisation

a. Livret de gouvernance

La directrice générale des Communications et de la transformation des activités a fait le point sur l’état d’avancement de la feuille de route sur la modernisation et a donné un aperçu du modèle de gouvernance de la modernisation tel qu’il est décrit dans le « livret ».

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est résolu que :

Le conseil approuve le modèle de gouvernance de la modernisation tel qu’il est décrit dans le « livret ». Un membre du conseil s’oppose, estimant que le « livret » était trop opérationnel pour être approuvé par le conseil.

13. Objectifs du président et chef de direction 2023

Le président du conseil a donné un aperçu des objectifs de rendement du président et chef de la direction pour 2023.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le conseil approuve les objectifs de rendement du président et chef de la direction pour 2023.

14. Mise à jour sur la technologie de l'information

La dirigeante principale de l'information indique qu'ils ont été chargés d'examiner les options de matériel informatique pour les membres du conseil. Elle présente le premier analyste en technologie qui a fait une démonstration d'une solution possible.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le conseil reçoive la mise à jour sur la technologie de l'information à titre de renseignement et approuve la configuration associée recommandée pour le matériel informatique.

15. Mise à jour du Comité d'examen des accidents mortels

a. Rapport du président du Comité

Le président du Comité d'examen des accidents mortels a donné un aperçu de son rapport au conseil.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le conseil reçoive le rapport du président du Comité d'examen des accidents mortels à titre de renseignement.

16. Mise à jour du Comité de gouvernance

a. Rapport de la présidente du Comité

La présidente du Comité de gouvernance a donné un aperçu de son rapport au conseil.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le conseil reçoive le rapport de la présidente du Comité de gouvernance à titre de renseignement.

b. Modifications à l'Énoncé de gouvernance

La présidente du Comité de gouvernance a déclaré que le Comité avait été demandé de revoir l'Énoncé de gouvernance et de clarifier les demandes de remboursement des dépenses et de l'indemnité journalière.

Il est proposé que le président du conseil et la vice-présidente du conseil soient ajoutés à tous les comités en tant que membres « d'office ».

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le conseil ajoute le président du conseil et la vice-présidente du conseil à tous les comités du conseil en tant que membres « d'office ».

L'avocat général et secrétaire général par intérim a informé le conseil que les attributions de chaque comité devraient être modifiées pour y faire allusion. Les attributions modifiées reviendront au conseil (par l'intermédiaire du Comité de gouvernance) pour une nouvelle approbation reflétant l'intention du conseil.

Le Comité de gouvernance recommande également au conseil d'approuver l'annexe H – Rémunération du conseil d'administration et de l'annexer à la Politique 41-002 – Énoncé de gouvernance.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le conseil approuve l'annexe H – Rémunération du conseil d'administration et l'annexe à la Politique 41-002 – Énoncé de gouvernance.

c. Nomination de membre du conseil (séance à huis clos)

La présidente du Comité de gouvernance a déclaré que le Comité recommande au conseil de nommer le(s) candidat(s) tel(s) que le Comité recommande.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le conseil approuve la recommandation du Comité de gouvernance pour le poste vacant de représentant des employeurs.

d. Engagement des intervenants

La présidente du Comité de gouvernance a indiqué que le Comité recommande au conseil que des intervenants du groupe des employeurs et du groupe des travailleurs soient présents à chaque réunion du conseil en 2023.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le conseil approuve le plan d'engagement des intervenants pour 2023.

e. Processus de sélection d'avocat en gouvernance d'entreprise

Le Comité de gouvernance a fourni au conseil une recommandation pour le processus de sélection de l'avocat en gouvernance d'entreprise.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le conseil approuve le processus de sélection de l'avocat en gouvernance d'entreprise.

f. Rapport d'examen de cinq ans de la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail pour le Ministre

Le Comité de gouvernance a recommandé que le conseil approuve la version proposée du rapport revu et corrigé au Ministre.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le conseil approuve le rapport d'examen de cinq ans revu et corrigé de la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail au Ministre.

17. Mise à jour du Comité de vérification

a. Rapport du président du Comité

Le président du Comité de vérification a donné un aperçu de son rapport au conseil.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le conseil reçoive le rapport du président du Comité de vérification à titre de renseignement.

Il est proposé que le plan de vérification externe et le plan de travail du Comité de vérification interne soient reportés et approuvés par vote électronique.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le conseil reçoive le plan de vérification externe et le plan de travail du Comité de vérification interne par vote électronique.

18. Rencontre avec la présidente du Tribunal d'appel des accidents au travail – Kelli Simmonds

Le conseil rencontre la présidente du Tribunal d'appel des accidents au travail.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le conseil a rencontré la présidente du Tribunal d'appel des accidents au travail, comme l'exige l'article 25.2 de la Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail et le Tribunal d'appel des accidents au travail.

19. Affaires nouvelles

Un membre du conseil demande que l'Association de la construction du Nouveau-Brunswick soit invitée à rencontrer le conseil en 2023.

Certains membres aimeraient voir plus de renseignements sur différents sujets pour les comités mixtes d'hygiène et de sécurité dans la province. La direction a proposé de diffuser des messages sur les comités mixtes à la Conférence annuelle sur la santé et la sécurité en 2023.

Un membre demande plus de détails sur la nouvelle version proposée de la Politique 25-004 – Services à domicile pour les soins aigus et post-chirurgicaux à l'égard de l'inclusion des conjoints ou partenaires en tant que fournisseurs.

Un membre a également demandé un avis juridique sur la responsabilité associée au fait qu'un fournisseur de services effectue des travaux au domicile d'un travailleur blessé.

20. Séance à huis clos

Le conseil tient une séance à huis clos.

Motion d'ajournement à 12 h 03, le 24 novembre 2022.